ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction aéronautique

Question au Gouvernement n° 2890

Texte de la question

EADS

M. le président. La parole est à Mme Françoise Imbert, pour le groupe socialiste.

Mme Françoise Imbert. Monsieur le Premier ministre, l'entreprise EADS, dont on ne saurait douter qu'elle soit un fleuron de l'industrie aéronautique nationale et européenne, vient de nous faire part de difficultés nouvelles et importantes. Le pari technologique de l'A380 est gagné, mais des difficultés industrielles conduisent l'avionneur à prévoir d'importants retards de livraison. Cette situation inquiète les salariés de tous les sites français - Toulouse, Nantes, Saint-Nazaire, Méaulte -, les sous-traitants et les équipementiers. Aujourd'hui, on parle même de délocalisations.

Monsieur le Premier ministre, nous n'accepterons la fermeture ou la vente d'aucun site. Nous n'acceptons pas non plus les discours de certains dirigeants d'Airbus qui tentent d'expliquer que l'avenir de ce grand projet européen est d'être construit en zone dollar, et non dans la zone euro.

Je le répète : tous les salariés sont inquiets, et leur inquiétude est d'autant plus compréhensible que cette annonce arrive quelques mois après le préjudice provoqué par la vente d'actions et l'affaire des stock-options de M. Forgeard, dirigeant que votre gouvernement avait nommé.

Monsieur le Premier ministre, votre responsabilité est engagée. L'État français, actionnaire de l'entreprise, va-t-il refuser ces délocalisations incompatibles avec le projet européen que représente Airbus ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Thierry Breton, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.* Madame la députée, je voudrais tout d'abord vous dire, avec le plus grand sérieux et même avec gravité parce que c'est un sujet important, et sans esprit polémique - du reste, j'apprécie la teneur de votre question -, que nous avons rencontré hier, à quinze heures, M. le Premier ministre et moi-même, le président Louis Gallois. Nous avons eu une conversation approfondie avec lui sur cette question. Sachez que l'État, tout au long de cette crise qui est désormais, j'en suis convaincu, derrière nous *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains)*,...

M. Maxime Gremetz. Et les licenciements ?

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ...a assumé pleinement ses responsabilités dans le cadre du pacte actuel. Nous le respectons. C'est votre majorité qui l'a signé. Elle n'avait sans doute pas d'autre possibilité car il fallait réunir les industries aéronautiques britannique, espagnole, française, allemande ; c'était compliqué, je le reconnais. Il n'empêche qu'aujourd'hui le pacte tel qu'il est ne nous donne aucun droit de nomination, ni même de proposition.

Cela dit, dans cet environnement contraint, nous avons assumé toutes nos responsabilités. *(" Non ! " sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)* Nous souhaitions depuis longtemps - votre majorité aussi du reste, je m'en souviens - avoir une ligne de management unique. Celle-ci a enfin été acceptée. C'est une très bonne nouvelle pour l'entreprise, pour ses salariés et pour ses clients. Un plan de réorganisation industrielle existe désormais. Il a été adopté à l'unanimité.

M. Maxime Gremetz. Tout va bien !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Je vous confirme, madame la députée, qu'à travers

ce pacte l'État jouera tout son rôle. Je tiens à vous dire que j'ai été moi-même, à la demande du Premier ministre, extrêmement présent...
M. François Liberti. Mais pas brillant !
M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ...sur l'ensemble de ce dossier depuis l'origine de la crise.
M. Jacques Desallangre. On est rassurés !
M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. J'ai, à sa demande, indiqué que l'État français, contrairement aux deux autres actionnaires industriels, ne vendrait pas une action de la SOGEAD, ni donc d'Airbus et d'EADS. Pas une seule ! Car nous avons décidé de soutenir dans le long terme cette entreprise stratégique. La bonne nouvelle, c'est que ce plan est crédible et réaliste, et qu'il permettra à Airbus de maintenir son rang de leader mondial, aujourd'hui comme demain. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : Mme Françoise Imbert
Circonscription : Haute-Garonne (5e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2890
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 octobre 2006
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 octobre 2006